Élections législatives du 23 Novembre 1958

Candidature d'Union Républicaine et Libérale

présentée par la

Fédération Radicale Socialiste de l'Aude

Citoyennes, Citoyens,

Le 23 Novembre prochain, vous serez appelés à élire le représentant de la circonscription de NARBONNE à l'Assemblée Nationale,

Répondant à l'affectueuse insistance de nos amis du Congrès de l'Arrondissement de Narbonne, du Parti Républicain Radical et Radical Socialiste, nous avons accepté de poser notre candidature à cette importante consultation.

Mais, **par-delà les limites du Parti Radical qui nous a investis, notre appel s'adresse à tous les Républicains et à tous les Nationaux**, notamment à ceux qui, inquiets de l'avenir d'une civilisation menacée par les entreprises du matérialisme marxiste, se réclament des principes libéraux.

*

Cette consultation ne ressemble à aucune autre de celles qui l'ont précédée.

Elle survient à l'heure cruciale où, d'un élan quasi-unanime, le peuple de France, sans distinction de Parti ou de classe sociale tout en affirmant sa foi inébranlable dans les destinées de la République a **manifesté sa volonté d'un renouveau dans les institutions, dans les mœurs politiques**. En effet, nos mœurs politiques décadentes nous condamnaient à l'impuissance et faisaient de nous la risée de l'Univers.

La seule question qui se pose est celle de savoir, si les élections législatives confirmeront la volonté de Renouveau inscrite dans le Référendum, ou si, à quelques semaines d'intervalle, par un revirement véritablement inexplicable les Elections Législatives seront la revanche du Référendum, **si, après avoir voté oui, le peuple de France élira des hommes qui ont préconisé le vote du non.**

Si le Corps Electoral les avait suivis, les chances d'un règlement pacifique du problème Algérien eussent été définitivement anéanties ; comme eut été impossible la création entre la France et les territoires d'Outre-Mer d'une vaste communauté libérale et démocratique, née d'un accord librement consenti des peuples qui la forment.

*

Plutôt que de dresser un programme, — ce qui nous paraîtrait assez vain, — nous préférons vous dire loyalement de quels principes nous entendons nous inspirer, au cours de cette campagne, afin que notre pensée vous soit exactement connue sans équivoque possible : **Sauvegarder l'initiative privée** contre un Etatisme niveleur qui consomme la destruction de l'Epargne et nous achemine sans que nous y prenions garde, vers une Société sans âme, où les personnes et les biens seront à la disposition de l'Etat.

*

Parti pionnier, parti de mouvement et de sagesse, le Parti Radical a fait plus qu'aucun autre pour l'élévation de la condition humaine en jetant les bases des premières lois sociales.

Il pense qu'il serait insuffisant de donner la sécurité à l'ouvrier si on devait lui retirer l'espérance d'accéder à une condition meilleure, si on lui faisait perdre la conscience de son individualité, si on lui retirait le goût de l'ambition et le moyen de forger lui-même son destin.

La promotion ouvrière ne peut en définitive être réalisée que par l'accession des ouvriers à la propriété privée.

Une politique très hardie du logement s'impose. Les garanties sociales accordées par la législation actuelle ne doivent pas seulement être maintenues, mais améliorées (retraites des vieux, aide sociale sous tous les rapports).

Elles doivent être aussi plus équitablement réparties.

Notre premier devoir est de songer aux plus desherités de nos compatriotes. Nous voulons notamment contribuer de toutes nos forces à favoriser le reclassement social des jeunes invalides civils perfectibles, afin de les sauver d'un injuste complexe d'infériorité et de leur permettre de découvrir une situation rémunératrice adaptée à leurs possibilités physiques. Les mutilés du travail ont droit eux aussi à notre amitié et à notre soutien.

La jeunesse doit être suivie avec sollicitude et préservée des graves dangers qui la menacent.

On n'a cessé de tirer à boulets rouges sur la propriété privée, qu'il s'agisse d'une exploitation agricole, d'un fonds de commerce, d'une petite et moyenne entreprise, d'un artisanat. On l'a fait de façon directe, ou par des manœuvres insidieuses et fiscales..

Il ne faut cesser de proclamer que la

propriété privée est sacrée

qu'elle magnifie le travail de l'homme et constitue le ciment de la famille. Un Etat atteint de gigantisme et proliférant à vue d'œil se nourrit de la substance même de la Nation. De sorte qu'il n'est pas de finances régulières qui puissent financer l'Etat. Peut-être convient-il de rappeler inlassablement ces vérités premières sur le point de devenir folles. Le contribuable a trop souvent l'impression que les sacrifices qui lui sont demandés ne sont pas pleinement justifiés, car les finances publiques qu'alimentent ses derniers comportent des dépenses superflues.

Il s'irrite d'un système fiscal, incohérent absurde et compliqué.

*

Mais il serait illusoire d'affirmer notre espoir dans un avenir meilleur, si nous n'entreprenions pas de

rétablir l'agriculture et la viticulture françaises dans leur ancienne dignité.

Que l'on y prenne garde, nous sommes avant tout un peuple de paysans.

A ce sujet, il convient de dénoncer les projets funestes des planistes et technocrates qui procèdent de l'idée fausse, selon laquelle la puissance de la France doit être avant tout recherchée dans le développement de son potentiel industriel, dut l'Agriculture en périr.

Par une pente naturelle,

l'Etat en vient à favoriser la désertion des campagnes.

C'est ainsi que le Commissariat Général au plan prévoit l'exode d'ici 1961, d'un million de ruraux vers l'industrie.

Ces perspectives sont particulièrement inquiétantes, si l'on considère que l'arrondissement de NARBONNE, qui, en 1921, comptait 109.000 habitants, n'en comprend plus que 95.000 d'après les dernières statistiques qui remontent en 1954. Et cela malgré la montée en flèche de la natalité.

Nous sommes donc sur une terre qui meurt. L'impérieuse nécessité se fait sentir d'adopter des mesures propres à inciter les ruraux à demeurer sur leur terre ; augmentation des investissements agricoles, notoirement insuffisants si on les compare à ceux prévus pour l'industrie, politique hardie du logement et de l'habitat rural.

*

Dans l'Arrondissement de Narbonne, nous avons avant tout à défendre une vocation viticole.

C'est une politique néfaste et aberrante que celle qui consiste à procéder à des importations pour agir sur les prix.

Par un insoutenable paradoxe, les pouvoirs publics qui préconisent une politique de qualité jettent sur le marché des quantités massives

de vins étrangers qui n'ont de vin que le nom

et qui tombent sous le coup de la législation, sur la répression des fraudes.

C'était tout récemment

le scandale des importations de vins grecs.

Une action malfaisante et diviseuse tend à opposer les ouvriers des villes aux viticulteurs, dont on exige après 7 années de misère qu'ils vendent leur vin à des prix insuffisamment rémunérateurs.

Les récentes déclarations du Commissaire général aux affaires économiques ont soulevé une légitime indignation.

Un redressement durable ne saurait être obtenu en sacrifiant la paysannerie française.

Il convient donc, de mobiliser toutes les énergies au service de la Viticulture, de donner un coup d'arrêt à cette politique de folie.

Au moment où la France rentre dans les marchés communs, il serait inadmissible de ne point réaliser entre les différentes législations économiques une harmonisation telle qu'une concurrence déloyale ne soit pas faite à nos vins par les vins étrangers.

L'Agriculture et la Viticulture françaises constituent les meilleurs atouts de la France dans le cadre du marché commun.

Les prix agricoles doivent être défendus aussi bien que les prix des services et des prix industriels.

La politique de soutien des prix définie par les décrets Gaillard doit être appliquée et l'indexation maintenue. Le prix du vin équitablement défendu. Nous ne voulons plus voir des terres désertes devant des villes affamées.

Nous sommes dans une région où toutes les activités sont pour ainsi dire tributaires de la viticulture. Si vous nous honorez de votre confiance, nous nous engageons à la défendre de toute notre volonté.

Vive l'Arrondissement de Narbonne **Vive la République** **Vive la France**

CANDIDAT :

Francis BOURDIN
Avocat
Conseiller Municipal de Narbonne

SUPPLEANT :

Charles de PINS
Président de la Cave Coopérative de Roubia
Maire de Roubia

Vu : LE CANDIDAT.

IMP. DU LANGUEDOC - LOMBARD - NARBONNE